



I – NATURE DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> Nouvelle demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement (remplacement de l'équipement)
Numéro de certificat (si renouvellement) :	

II – INFORMATIONS GENERALES

Nom légal de l'entreprise :	
Raison Sociale :	
Adresse :	
Téléphone :	Email :
Personne à contacter :	
Téléphone :	Email :

III- IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

<input type="checkbox"/> Equipement d'aide à la navigation aérienne	
<input type="checkbox"/> Equipement du service mobile aéronautique	
<input type="checkbox"/> Equipement du service fixe aéronautique	
Nom Commercial :	
Nombre :	Fabricant :
Marque :	Modèle :
Usage :	
Bandes de Fréquences :	Puissance de sortie :
Type de modulation :	Référence (TSO/ETSO/autre) :

IV- ENGAGEMENT DE LA SOCIETE

Date :	Nom, prénom, signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant)
--------	---

NB : Joindre à ladite demande les éléments contenus dans l'annexe.



ANNEXE : LISTE DES ELEMENTS DU DOSSIER DE DEMANDE

Les éléments du dossier de demande d'homologation suivant doivent être fournis :

1. Une demande adressée au Directeur Général de la CCAA ;
2. Le formulaire de demande d'homologation d'un équipement CNS rempli ;
3. Une copie de la lettre du constructeur mandatant le demandeur comme représentant ou distributeur, ou un agrément d'importateur d'équipements ;
4. Un reçu de paiement des droits d'homologation (**conformément à la disposition 1.6 du décret N°2021/0342/PM du 18 février 2021 fixant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des redevances pour services rendus par l'Autorité Aérienne Civile**).
5. Une déclaration de conformité du fabricant de l'équipement faisant ressortir toutes les normes utilisées pour la fabrication de l'équipement concerné ;
6. Les copies des rapports d'essais relatifs à la compatibilité électromagnétique et à la sécurité ;
7. La documentation technique rédigée en français ou en anglais, comprenant une description générale de l'équipement des photographies de l'équipement, les dessins de conception et de fabrication, la liste des composants, sous-ensembles et circuits, et leurs descriptions, une notice d'exploitation, le manuel d'utilisation ;
8. Une déclaration d'engagement à commercialiser le matériel concerné conformément au modèle homologué (pour les importateurs et commerçants).